

Religions savoir et politique dans l'Europe moderne

Religion, savoir et politique dans l'Europe moderne

Sylvio Hermann De Franceschi



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/asr/1638>

DOI : 10.4000/asr.1638

ISSN : 1969-6329

Éditeur

Publications de l'École Pratique des Hautes Études

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2017

Pagination : 297-304

ISSN : 0183-7478

Référence électronique

Sylvio Hermann De Franceschi, « Religion, savoir et politique dans l'Europe moderne », *Annuaire de l'École pratique des hautes études (EPHE), Section des sciences religieuses* [En ligne], 124 | 2017, mis en ligne le 03 juillet 2017, consulté le 19 juillet 2024. URL : <http://journals.openedition.org/asr/1638> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/asr.1638>

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Religions, savoir et politique dans l'Europe moderne

Sylvio Hermann DE FRANCESCHI

Directeur d'études

I. Orthodoxie thomiste et théologie janséniste : les débats doctrinaux aux XVII^e et XVIII^e siècles

Poursuivant des réflexions entamées l'année précédente, le directeur d'études s'est intéressé à la question des différentes formes discursives adoptées par les polémistes catholiques qui s'engagent à l'âge classique dans la moderne querelle de la grâce. L'objectif a été pour eux assez tôt de s'acquérir les faveurs du public que constituaient les gens du monde, et pour produire un ouvrage de théologie qui puisse être lu par un public mondain. Ainsi, la forme de l'entretien a paru aux théologiens polémistes de la fin de l'âge classique la plus naturelle, parce qu'elle renvoyait à la pratique traditionnelle de la conférence réciproque.

L'obstination avec laquelle les défenseurs du molinisme ont poursuivi le projet de produire un ouvrage qui fasse pièce aux *Provinciales*, est un témoignage éloquent des effets polémiques dévastateurs engendrés par la publication du chef-d'œuvre de Pascal. Au début du XVIII^e siècle, le jésuite Jacques-Philippe Lallemand (1660-1748), un polémiste de haute volée, se spécialise ainsi dans la rédaction d'entretiens. En 1705, il fait paraître *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, une copieuse réfutation du jansénisme rédigée, comme les *Provinciales*, sous la forme d'une correspondance fictive rapportant des entretiens¹ – ouvrage qui a les honneurs d'une réédition augmentée en 1706 et qui est complété en 1707 par une *Suite du véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*². En 1714, le P. Lallemand recourt de nouveau à la forme croisée de la lettre et de l'entretien dans ses *Lettres d'un abbé à un évêque* où il prend la défense des anathèmes lancés par la Bulle *Unigenitus*³. L'ouvrage se présente comme un exact compte rendu d'entretiens théologiques, ainsi que la première lettre l'explicite dès

-
1. J.-Ph. LALLEMANT, *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin. Lettres d'un abbé licencié de Sorbonne à un vicaire général d'un diocèse des Pays-Bas*, 3 vol., Bruxelles 1705.
 2. Id., *Suite du véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin. Lettres d'un abbé licencié de Sorbonne à M. le théologal de ****, Bruxelles 1707.
 3. Id., *Lettres d'un abbé à un évêque, où l'on démontre l'équité de la Constitution Unigenitus etc. et qui peuvent servir de réponse aux libelles qui ont paru contre cette Constitution*, Paris 1714.

ses premières lignes : « Je doute que Votre Grandeur sache tout le travail qu'elle me prescrit en m'ordonnant de lui rendre compte de nos conférences sur la nouvelle Constitution »⁴. Le P. Lallemand devait ensuite publier, de 1734 à 1743, une série de neuf volumes d'entretiens « au sujet des affaires présentes par rapport à la religion » – ainsi que le précise à chaque fois le titre – où il délaisse la présentation épistolaire pour lui préférer le pur et simple dialogue dramatique⁵. On atteint là à l'ultime degré de stylisation de l'entretien en une représentation pratiquement théâtrale. L'avertissement qui ouvre les *Entretiens de Madame la comtesse* *** (1734) indique, d'une part, que la théologie peut être vraisemblablement l'entretien des gens du monde, d'autre part, que la clarté de la conversation mondaine fait mieux que la précision du langage scolastique : « La forme d'entretiens, la matière qu'ils renferment et la manière dont ils sont écrits ont fait juger à l'éditeur que le public les lirait avec plaisir et qu'il en serait édifié. Peut-on en effet n'être pas agréablement surpris d'y voir une dame approfondir certains points de doctrine avec autant de netteté et de précision que le ferait un théologien et n'être pas en même temps touché des tendres sentiments de piété dont elle paraît toujours pénétrée »⁶ ? Pour le P. Lallemand, la forme littéraire de l'entretien permet d'user du triple ressort rhétorique du *placere*, du *docere* et du *mouere* et de faire de la matière théologique la plus retorse l'objet de la conversation le plus irréprochablement mondaine en ordre d'honnêteté.

La littérisation de la théologie polémique à la fin de l'âge classique a procédé de la nécessité dans laquelle les polémistes se sont trouvés de quêter les suffrages du public et d'élargir leur audience ; de leur besoin, également, de faire sortir le discours théologique hors de ses murs. Mouvement impérieux dont le plus grand succès reste d'avoir conféré vraisemblance à des entretiens théologiques entre gens du monde et même entre femmes – et ici le recours au littéraire, à ses formes et à ses usages s'imposait. D'un ouvrage à l'autre, des remarques indiquent que le public de la théologie s'est féminisé. Dans *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, le P. Lallemand note : « Si quelqu'un trouvait étrange de voir dans ces lettres des femmes s'entretenir sur les matières de la religion, on le prie de faire réflexion que rien n'est aujourd'hui plus commun dans le monde »⁷.

4. *Ibid.*, 1^{re} lettre, p. 1.

5. *Id.*, *Entretiens de madame la comtesse* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1734, *Entretiens de madame la prieure* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1736, *Entretiens de M. le commandeur de* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1737, *Entretiens du docteur au sujet des affaires présentes par rapport à la religion*, s. l. 1738, *Entretiens de M^{sr} l'évêque de* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1738, *Entretiens de M. l'abbé de* *** grand vicaire, au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1739, *Entretiens de M. l'abbé de* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1740, *Entretiens de M. le curé de* *** au sujet des affaires présentes par rapport à la religion, s. l. 1741, et *Entretiens d'un supérieur de communauté au sujet des affaires présentes par rapport à la religion*, s. l. 1743.

6. *Id.*, *Entretiens de madame la comtesse* *** , p. 3.

7. *Id.*, *Le véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin. Lettres d'un abbé licencié de Sorbonne à un vicaire général d'un diocèse des Pays-Bas*, t. I, Bruxelles 1706, Avertissement, p. 5.

En élargissant soudainement leur public, les théologiens ont toutefois pris des risques, et il n'est pas certain que l'accord se soit jamais véritablement établi sur la convenance de la matière théologique aux règles de l'honnêteté. Une précision faite par Fénelon dans la conclusion de son *Instruction pastorale en forme de dialogues* (1714) – un ouvrage rédigé, à la manière des *Provinciales* comme du *Véritable esprit des nouveaux disciples de saint Augustin*, sous forme de lettres rapportant des entretiens –, est très expressive : « Si des femmes vaines et passionnées veulent décider sur le texte de saint Augustin, représentez-leur doucement le souvenir des bienséances de leur sexe, qu'elles ignorent autant que les dogmes de théologie »⁸. Pour produire un ouvrage de théologie qui puisse être lu par un public non exclusivement composé des agents propres au champ théologique, la forme de l'entretien, qui correspond aux deux genres littéraires canoniques du dialogue et de la pièce comique, a paru la plus immédiatement adaptable aux exigences formelles de la théologie. Il reste que l'accommodement de la matière théologique à la conversation mondaine ne pouvait aller de soi au sein d'une sociabilité qui avait consacré l'honnêteté et la politesse parmi ses valeurs cardinales. Dans son *Discours de l'éloquence et de l'entretien*, le chevalier de Méré recommandait de ne parler « que bien rarement des choses qui ne sont point de la connaissance ordinaire du monde »⁹ – et il ajoutait : « Ce sont des sujets ennuyeux pour les esprits bien faits »¹⁰. En ordre d'honnêteté, la vertu la plus recherchée est une parfaite intelligibilité. Charles-Olivier Stiker-Métral a relevé que, chez Pascal, la conformation de la matière théologique à l'usage des honnêtes gens est passée, dans le genre polémique des *Provinciales* comme dans l'écriture pédagogique des *Écrits sur la grâce*, par la mobilisation du sens commun de l'auditeur¹¹. Le but de Pascal et après lui des théologiens qui ont fait recours à la forme de l'entretien a été d'être lus avec plaisir par les femmes et les gens du monde. Afin d'y parvenir, il n'était pas inutile de suivre le conseil du chevalier de Méré : « Pour éclaircir tout ce qu'on dit de plus obscur et de plus difficile intelligence, c'est un bon expédient que de prendre le tour de penser des personnes qu'on entretient [...] ; surtout il ne faut rien dire qu'on ne puisse aisément comprendre lorsqu'on a de l'esprit et qu'on sait le monde »¹². De nature théâtrale, l'entretien théologique a usé d'une écriture de plus en plus littérisée au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles, et il a dès lors fait l'objet d'une double réception à la fois doctrinale et littéraire. En raison de l'hybridation de son horizon d'attente, le discours théologique polémique a fini par exiger de ses producteurs une légitimité de docteur et d'écrivain et il a consacré l'entrée du théologien en République des Lettres. À l'époque où le P. Lallemand

8. FÉNELON, *Instruction pastorale en forme de dialogues*, 2^e éd., Paris 1715, *Conclusion*, p. iv.

9. A. GOMBAUD DE MÉRÉ, *Œuvres posthumes*, Paris 1700, 3^e discours, *De l'éloquence et de l'entretien*, p. 142-143.

10. *Ibid.*, p. 143.

11. Ch.-O. STIKER-MÉTRAL, « La manière d'écrire de Pascal dans les *Écrits sur la grâce*. La théologie à l'usage des honnêtes gens », dans D. DESCOTES (éd.), *Pascal, auteur spirituel*, Paris 2006, p. 325-349.

12. A. GOMBAUD DE MÉRÉ, *Œuvres posthumes*, p. 141-142.

publie ses volumes d'*Entretiens au sujet des affaires présentes par rapport à la religion*, son confrère Charles Merlin (1678-1747) fait paraître une *Réfutation des critiques de M. Bayle sur saint Augustin* (1732) qui est une imposante contribution antijanséniste à la querelle de la grâce et qui, abandonnant la présentation épistolaire, utilise avec virtuosité la forme de l'entretien – et jusqu'à l'entretien dans l'entretien – insérée dans un récit à la première personne, à tel point que son ouvrage présente les caractéristiques formelles d'un roman théologique. La littérisation du discours de doctrine atteint ici un degré ultime auquel les échanges dialogués sont essentiels. Du P. Daniel au P. Merlin, en passant par le P. Lallemand et Fénelon, se manifeste une prédilection des jésuites et de leurs partisans pour la forme littéraire de l'entretien, comme si le parti moliniste n'avait cessé de vouloir se refaire de l'échec cuisant essuyé au temps de la campagne des *Provinciales*. Le geste fénelonien, d'écrivain autant que de théologien et de pasteur, était en définitive seul capable de répondre au coup de maître pascalien.

II. Autour du *Dictionnaire de théologie catholique* (suite)

L'autre partie de l'année universitaire a été consacrée à la poursuite des travaux développés l'année précédente autour du *Dictionnaire de théologie catholique* [*DThC*] publié par la maison Letouzey au cours de la première moitié du xx^e siècle. On s'est notamment intéressé à la fin de sa publication à l'époque du concile Vatican II. La gigantesque et presque interminable entreprise éditoriale développée au temps des ardeurs de la crise moderniste arrive finalement à bon port, mais dans un contexte intellectuel et théologique profondément changé. Au premier *DThC*, celui d'avant 1914, pétri d'antimodernisme, avait succédé un deuxième *DThC*, celui de l'entre-deux-guerres, qui, dirigé par l'abbé Amann, s'était peu à peu essayé à faire la part des choses et qui, à l'instar du discours tenu par l'abbé Rivière dans l'article *Modernisme* (1929) – à plusieurs égards représentatif d'un sentiment partagé par les nouvelles générations de théologiens et qui reprenait pour les lecteurs du *DThC* les grandes conclusions de l'ouvrage que Jean Rivière, venait précisément de publier aux éditions Letouzey et Ané sur la querelle moderniste¹³ –, estimait finalement que « la phase du modernisme aigu » était désormais « close » et qu'« une nouvelle poussée dans ce sens » ne semblait assurément pas « conforme aux vraisemblances de l'histoire »¹⁴, avant qu'un troisième *DThC*, celui des *Tables générales*, ne vînt couronner un ensemble déjà très imposant. Dans une synthèse sur *La théologie catholique* publiée en 1977 – soit cinq ans seulement après l'achèvement des *Tables générales*, mais plus d'un quart de siècle après la publication du dernier fascicule du corps du *DThC* – dans la célèbre collection *Que sais-je ?* des Presses Universitaires de France, Charles Wackenheim, né en 1931, professeur à la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg, revenait sur l'étonnante floraison de dictionnaires et d'encyclopédies théologiques catholiques durant le premier xx^e siècle : « Il semble qu'après le traumatisme moderniste, les

13. J. RIVIÈRE, *Le modernisme dans l'Église. Étude d'histoire religieuse contemporaine*, Paris 1929.

14. Id., art. « Modernisme », *DThC*, t. X/2, Paris 1939, col. 2009-2047 [col. 2045].

théologiens catholiques aient voulu *faire le point* des connaissances acquises dans les diverses disciplines et montrer que la science ne s'opposait pas aux dogmes de l'Église »¹⁵. D'une production massive et quelque peu étourdissante émergeait le *DThC*, monument d'érudition qui, selon Charles Wackenheim, avait « valeur de symbole »¹⁶. L'élaboration de l'ouvrage avait demandé un demi-siècle, et les premiers fascicules avaient rapidement été jugés vieillissés, mais Charles Wackenheim relevait que les *Tables générales* avaient réalisé sur de nombreux points « une tentative de mise à jour »¹⁷ – le constat établi en 1977 n'en était pas moins formel : « À l'heure actuelle, les théologiens ne consultent plus guère le *DTC* que pour des recherches d'ordre historique. On peut dire qu'on y trouve la *préhistoire* bien documentée des problèmes théologiques qui se posent à notre génération »¹⁸.

Élaborées grâce au labeur invincible du chanoine Albert Michel et de Bernard Loth (1895-1972) – maître de chapelle des églises Saint-Étienne-du-Mont et Saint-Ambroise, professeur à la manécanterie des Petits chanteurs à la Croix de bois, Bernard Loth avait déjà publié en 1929 un volume de tables du *DThC* couvrant les lettres *A* à *L* qu'il n'avait jamais complété et qui était considéré comme trop sommaire, et il s'était chargé entre-temps de confectionner les tables du *Dictionnaire apologétique de la foi catholique* –, tous deux décédés en 1972, l'année même où a été publié leur 18^e et ultime fascicule¹⁹, les *Tables générales* avaient été divisées en trois parties successivement publiées en 1959, en 1967 et en 1972. À la fin du 150^e et dernier fascicule du corps du *DThC*, un placard publicitaire annonçait fièrement la parution prochaine du premier fascicule des *Tables* – il s'agissait de « tenir à jour » l'ouvrage : « Au cours de ces dernières années, plusieurs théologiens sont morts que le *Dictionnaire* n'a pu signaler à leur place alphabétique. La *Table* les présente brièvement. Des ouvrages importants ont pu renouveler récemment tel ou tel aspect d'une question. La *Table* en fait état. La publication du *Code de droit canonique* a rendu caduques certaines références des premiers tomes. La *Table* met toutes choses au point. Après les bouleversements des deux guerres, le tableau de la situation religieuse dans les divers pays avait besoin de retouches. La *Table* signale les nouvelles tendances spirituelles et donne les chiffres les plus récents ». Dans une note publiée en tête du premier fascicule des tables en 1951, Loth et Michel indiquaient l'esprit dans lequel ils avaient travaillé et auquel ils avaient demandé à leurs nombreux collaborateurs de se plier : « Les *Tables* ont été

15. C. WACKENHEIM, *La théologie catholique*, Paris 1977, p. 107.

16. *Ibid.*, p. 107.

17. *Ibid.*, p. 108.

18. *Ibid.*, p. 108.

19. Les huit fascicules de la 1^{re} partie des *Tables générales* paraissent de 1951 à 1959 : 1, *Aaron – Arbitrage*, 1951 ; 2, *Arbitrage – Cajétan*, 1953 ; 3, *Cajétan – Concordats*, 1954 ; 4, *Concordats – Dissimulation*, 1955 ; 5, *Dissimulation – Essence*, 1956 ; 6, *Essence – Fidèle*, 1957 ; 7, *Fidélité – Garrigou-Lagrange*, 1958 ; 8, *Garrigou-Lagrange – Hefe*, 1959. Les dix fascicules des 2^e et 3^e parties sont publiés de 1960 à 1972 : 9, *Hefner – Innocent XII*, 1960 ; 10, *Innocent XII – Jésuites*, 1962 ; 11, *Jésuites – Juvernay*, 1963 ; 12, *Kabale – Magie*, 1965 ; 13, *Magie – Nikon*, 1967 ; 14, *Nikon – Pénitence*, 1967 ; 15, *Pénitence – Raison*, 1968 ; 16, *Raison – Stolz*, 1970 ; 17, *Stolz – Vaganay*, 1971 ; 18, *Vaghachapat – Zwinglianisme*, 1972.

conçues dans un esprit avant tout théologique, cherchant à fournir, pour toutes les questions complexes abordées par les écrivains de toute époque, de toute école, et souvent par des hétérodoxes, une synthèse qui permette de reconstituer facilement la trame de ces enseignements, des réactions qu'ils ont provoquées et finalement de la doctrine formulée par l'Église pour clore le progrès de la tradition ». Pour sa part, Loth travaillait aux *Tables générales* depuis plus de quinze ans lorsqu'elles avaient été mises en chantier, et la notice qui lui est consacrée dans la prosopographie des auteurs du *DThC* publiée à la fin du fascicule de 1972 précise qu'il « a assuré, en vue des *Tables générales*, le dépouillement et la mise en fiches de tout le *DTC* »²⁰.

Le rythme de parution des fascicules des *Tables générales* a été assidu, mais leur confection n'en a pas moins duré plus de vingt et un ans – si l'on admet logiquement qu'elle a commencé avant la publication du premier fascicule en 1951. La maison Letouzey et Ané n'a pas oublié de vanter les mérites du coordinateur principal des *Tables générales*. Au dos de la couverture du 8^e fascicule, publié en 1959, il est chaleureusement imprimé : « Nos abonnés seront heureux d'apprendre la flatteuse distinction dont vient d'être honoré le directeur des *Tables* du *Dictionnaire de théologie catholique*. Monsieur l'abbé A. Michel, qui appartient déjà, depuis plusieurs années, à l'Académie romaine de saint Thomas d'Aquin, à Rome, a été récemment élu membre de l'Académie pontificale de Théologie. Éditeurs, rédacteurs et lecteurs s'associent de grand cœur au juste hommage ainsi publiquement rendu à la science et au jugement de notre éminent collaborateur ». La note introductive insérée au début du premier fascicule de 1951 affirmait que les *Tables générales* se voulaient aussi théologiques que le dictionnaire qu'elles indexaient. Elle montrait également le souci de faire une mise à jour ponctuelle et limitée du *DThC* : « Bien que le *Dictionnaire*, tout au moins dans sa première partie, ait déjà vieilli, il ne pouvait être question d'entreprendre, dès maintenant, une nouvelle encyclopédie ou même de donner un supplément dans le genre du *Supplément au Dictionnaire de la Bible*. Il a donc été décidé d'insérer dans les *Tables* quelques compléments, indispensables, principalement bio-bibliographiques, de mettre les articles des premiers volumes en harmonie avec le *Code de droit canonique* et d'esquisser, pour les quelques notices dont on a regretté l'absence dans le *Dictionnaire*, les grandes lignes d'un développement ». Ainsi note-t-on dans les *Tables générales* la présence d'articles consacrés, entre autres, aux papes Pie XI et Pie XII – avec un assez long passage traitant de l'encyclique *Humani generis*, qui avait condamné en 1950 la « Nouvelle Théologie » –, publiés en 1968, ou encore une notice consacrée à Jean XXIII et publiée en 1962. Une copieuse entrée a été également consacrée au concile Vatican II en 1972. Parmi les théologiens oubliés dans le corps du *DThC*, le jésuite Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955) se voit affecter un assez long article. Des notices complémentaires décrivent la situation théologique dans les principaux pays européens ou la production intellectuelle récente au sein des grands ordres religieux. D'autres nuancent les thèses parfois un peu excessives des plus anciens articles – ainsi le P. Fulbert Cayré (1884-1971),

20. *DThC*, *Tables générales*, 3^e partie, col. 4477.

assomptionniste et professeur de philosophie patristique à l'Institut catholique de Paris, lui-même collaborateur très ponctuel du *DThC* en 1914 et qui avait publié en 1927 une synthèse intitulée *La contemplation augustinienne : principes de la spiritualité de saint Augustin*, a-t-il produit une brève mais significative mise au point à l'article *Augustinisme* (1953) des *Tables générales* où il revient sur les conclusions – souvent discutables à un demi-siècle de distance – des fameux trois articles *Augustin*, *Augustinianisme* et *Augustinisme* du P. Portalié²¹. D'autres notices complémentaires poursuivent dans les *Tables* l'exposé chronologique d'une discussion doctrinale dont il a paru nécessaire de retracer le cours depuis la publication de l'article qui lui avait été consacré dans le corps du *DThC* – ainsi le jésuite Charles Boyer (1884-1986), professeur à l'Université pontificale grégorienne et qui avait été l'auteur des articles *Passaglia (Charles)* en 1932 et *Perrone (Jean)* en 1933, a-t-il inséré à l'article *Grâce* (1959) des *Tables générales* une notice intitulée *Grâce actuelle et motion divine*²². Des collaborateurs ont été particulièrement sollicités. Le P. Congar, qui n'avait eu le temps que de rédiger les articles *Schisme* et *Théologie* dans le corps du *DThC*, a coordonné les efforts d'une équipe de dominicains qui a œuvré à compléter les *Tables générales* en ce qui concerne les frères prêcheurs ; lui-même a rédigé les notices des PP. Marie-Thomas Coconnier (1846-1908), l'un des fondateurs de la *Revue thomiste* en 1893, Francisco Marín-Sola (1873-1932), Thomas Pègues (1866-1936) – tenant conservateur, pour ne pas dire réactionnaire, d'une théologie thomiste purement spéculative et à qui un jugement plutôt sévère est d'ailleurs réservé – et Ambroise de Poulpiquet (1878-1915), entre autres. Parmi les notices complémentaires rédigées par le chanoine Albert Michel – auteur des articles *Pie XI* et *Pie XII* et qui a tenu à faire également figurer une courte et très respectueuse biographie de Louis Billot –, *Immanence*, *Intégrisme* et *Laïcisme*. Il reste que Michel a dû assumer une tâche proprement épuisante si l'on en croit sa propre notice : « Outre un énorme – et délicat – travail d'organisation interne, pour présenter les références à une même question selon un ordre qui ne heurte ni la logique ni l'histoire, les *Tables* doivent au chanoine Michel une multitude de notices, de compléments bibliographiques : pratiquement, tous les textes en petits caractères qui ne portent pas de signature et qu'on ne saurait énumérer ici sans reprendre une bonne part des vocables »²³. Dirigées par un maître d'œuvre assurément peu suspect de progressisme religieux, les *Tables générales* n'en ont pas moins su faire place limitée mais réelle à une modernité théologique que le corps du dictionnaire avait nécessairement ignorée, et elles ont témoigné d'une ouverture louable, quoique mesurée, aux thèmes les plus récents de la réflexion des théologiens catholiques.

21. F. CAYRÉ, art. « Augustinisme », *DThC*, *Tables générales*, 1^{re} partie, col. 317-324.

22. Ch. BOYER, « Grâce actuelle et motion divine », *ibid.*, 1^{re} partie, col. 1862-1868.

23. *DThC*, *Tables générales*, 3^e partie, col. 4480.

